

États financiers de

**TRANSPORTS CANADA**

(non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

# TRANSPORTS CANADA

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Transports Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Transports Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de Transports Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Transports Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Transports Canada sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques de différents secteurs opérationnels de Transports Canada, et par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Sous-ministre de Transports Canada.

Les états financiers de Transports Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

---

Arun Thangaraj  
Sous-ministre  
Ottawa, Canada

---

Jaime Caceres  
Dirigeant principal des finances  
Ottawa, Canada

---

29 août 2024

---

22 août 2024

Date

Date

**TRANSPORTS CANADA**  
**État de la situation financière (non audité)**  
**au 31 mars 2024**  
*(en milliers de dollars)*

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	794 057	693 847
Indemnités de vacances et congés compensatoires	56 723	57 394
Passifs environnementaux (note 5(a))	291 418	269 815
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5(b))	15 960	22 393
Revenus reportés (note 6)	4 441	3 950
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	302 296	332 339
Avantages sociaux futurs (note 8)	13 295	13 290
Passifs éventuels (note 15)	32 346	32 776
<b>Total des passifs nets</b>	<b>1 510 536</b>	<b>1 425 804</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montants à recevoir du Trésor	578 657	471 403
Débiteurs et avances (note 9)	175 796	187 842
Prêts (note 10)	2 202	2 097
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>756 655</b>	<b>661 342</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 9)	(163 361)	(176 592)
Prêts (note 10)	(2 202)	(2 097)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(165 563)</b>	<b>(178 689)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>591 092</b>	<b>482 653</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>919 444</b>	<b>943 151</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	2 802	4 290
Pièces de rechange (note 11)	15 292	15 277
Immobilisations corporelles (note 12)	3 012 825	2 940 957
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>3 030 919</b>	<b>2 960 524</b>
<b>Situation financière nette ministérielle (note 13)</b>	<b>2 111 475</b>	<b>2 017 373</b>

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)  
 Passifs éventuels et actifs éventuels (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Original signé par

\_\_\_\_\_  
 Arun Thangaraj  
 Sous-ministre  
 Ottawa, Canada

\_\_\_\_\_  
 Jaime Caceres  
 Dirigeant principal des finances  
 Ottawa, Canada

\_\_\_\_\_  
 29 août 2024

\_\_\_\_\_  
 22 août 2024

Date

Date

# TRANSPORTS CANADA

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(en milliers de dollars)

	2024	2024	2023
	Résultats prévus		
<b>Charges (note 17)</b>			
Un réseau de transport sécuritaire et sûr	522 746	676 020	576 103
Un réseau de transport efficace	2 005 733	1 164 804	1 038 758
Un réseau de transport écologique et innovateur	941 585	980 656	525 550
Services internes	278 260	327 550	308 542
Comptes à fins déterminées (note 13)	6 436	7 509	4 305
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(6 436)	(7 509)	(4 305)
<b>Total des charges</b>	<b>3 748 324</b>	<b>3 149 030</b>	<b>2 448 953</b>
<b>Revenus</b>			
Locations de biens	428 593	495 303	419 199
Maintenance d'aéronefs et services de vol	42 206	47 833	49 452
Revenus de surveillance et d'application de la loi	56 222	26 570	22 212
Comptes à fins déterminées (note 13)	19 814	21 652	21 038
Locations et concessions	9 494	18 570	18 854
Droits chargés aux utilisateurs des installations de transport	12 589	14 315	13 137
Autres	14 986	42 144	37 669
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(487 798)	(567,902)	(491 864)
<b>Total des revenus</b>	<b>96 106</b>	<b>98 485</b>	<b>89 697</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>3 652 218</b>	<b>3 050 545</b>	<b>2 359 256</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		2 916 457	2 197 866
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)		118 821	106 181
Éléments d'actifs et de passifs transférés (à) / de d'autres ministères gouvernementaux		2 115	110
Variations des montants à recevoir du Trésor		107 254	56 355
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(94 102)</b>	<b>(1 256)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>2 017 373</b>	<b>2 016 117</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>2 111 475</b>	<b>2 017 373</b>
Information sectorielle (note 17)			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TRANSPORTS CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024  
(en milliers de dollars)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(94 102)</b>	<b>(1 256)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	211 140	163 974
Amortissement des immobilisations corporelles	(128 106)	(133 332)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(10 714)	(10 429)
Perte sur dépréciation	-	(5 114)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	6 560	2 641
Ajustements des immobilisations	(9 127)	(1 094)
Éléments transférés (à) / de d'autres ministères gouvernementaux	2 115	110
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>71 868</b>	<b>16 756</b>
<b>Variation due aux pièces de rechange</b>	15	894
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	(1 488)	(69)
<b>Augmentation nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(23 707)</b>	<b>16 325</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>943 151</b>	<b>926 826</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>919 444</b>	<b>943 151</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**TRANSPORTS CANADA**  
**État des flux de trésorerie (non audité)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**  
*(en milliers de dollars)*

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	3 050 545	2 359 256
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(128 106)	(133 332)
Ajustements des immobilisations	(9 127)	(1 094)
Perte sur dépréciation	-	(5 114)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(118 821)	(106 181)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	6 560	2 641
Variation de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	1 185	(13 119)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 488)	(69)
Diminution (augmentation) des pièces de rechange	15	894
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(100 210)	(48 607)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	671	4 863
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(21 603)	(37 920)
Diminution (augmentation) des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	6 433	(1 099)
Diminution (augmentation) des revenus reportés et autres passifs	(491)	(448)
Diminution des avantages sociaux futurs	(5)	3 186
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	430	(8 272)
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>2 685 988</b>	<b>2 015 585</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	211 140	163 974
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(10 714)	(10 429)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>200 426</b>	<b>153 545</b>
<b>Activités de financement</b>		
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	30 043	28 736
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b>30 043</b>	<b>28 736</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>2 916 457</b>	<b>2 197 866</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# TRANSPORTS CANADA

## Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### 1. Pouvoirs et objectifs

Transports Canada, un ministère fédéral nommé dans l'Annexe 1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, doit rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports.

Transports Canada est responsable des politiques, des programmes et des objectifs en matière de transport établis par le gouvernement du Canada, qui sont appuyés par les responsabilités essentielles suivantes du ministère :

- *Un réseau de transport sécuritaire et sûr* : veille à ce que le réseau de transport canadien soit sûr et sécuritaire au moyen des lois, des règlements, des politiques et des activités de surveillance.
- *Un réseau de transport efficace* : soutient l'efficacité de l'accès des produits aux marchés au moyen d'investissements dans les corridors commerciaux du Canada; adopte des règles et des politiques pour s'assurer que les voyageurs canadiens ont accès à suffisamment d'options et à un meilleur service; gère les infrastructures de transport pour maintenir le rapport qualité-prix pour les Canadiens.
- *Un réseau de transport écologique et novateur* : fait progresser le programme environnemental lié au secteur des transports du gouvernement du Canada par la réduction des émissions atmosphériques nocives; protège les milieux océaniques et marin du Canada par la réduction des répercussions du transport maritime; confirmer un engagement envers l'innovation dans le secteur des transports.
- *Services internes* : comprennent des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services à l'appui des programmes et/ou nécessaires au respect des obligations générales d'une organisation. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financière, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, et services de gestion des acquisitions.

Transports Canada livre ses programmes et services en vertu de nombreuses autorisations législatives et autorités constitutionnelles, notamment la *Loi sur le ministère des Transports*, la *Loi sur les transports au Canada*, la *Loi sur l'aéronautique*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime*, la *Loi sur la marine marchande du Canada*, la *Loi sur la protection de la navigation*, la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*, la *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles*, la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, la *Loi sur la sûreté du transport maritime*, et la *Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire*.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables de Transports Canada énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

# TRANSPORTS CANADA

## Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### (a) Autorisations parlementaires

Transports Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Transports Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2023-2024. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2023-2024.

#### (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Transports Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Transports Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Transports Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères du gouvernement.

#### (c) Le montant à recevoir du Trésor ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir du Trésor ou à verser au Trésor découle d'un écart temporel en fin d'exercice entre le moment où une opération est imputée sur les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Transports Canada a le droit de prélever du Trésor sans d'autres autorisations afin de s'acquitter de ses passifs.

#### (d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de Transports Canada. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

## TRANSPORTS CANADA

### Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

#### (e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

#### (f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite – Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Transports Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de Transports Canada relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ – L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs indemnités est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### (g) Les débiteurs et les prêts

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

#### (h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 12. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et des actifs incorporels.

Les pièces de rechange sont évaluées au coût et sont constituées de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les pièces de rechange qui n'ont plus de potentiel de service sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

# TRANSPORTS CANADA

## Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### (i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

### (j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes complémentaires aux états financiers.

### (k) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif sont estimables, prévisibles et doivent s'étendre sur de longues périodes futures, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### (l) Opérations en devises

# TRANSPORTS CANADA

## Notes aux états financiers (*non auditées*) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés à l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle selon les activités auxquelles ils se rapportent.

### (m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

### (n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

## 3. Autorisations parlementaires

Transports Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de Transports Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 3. Autorisations parlementaires (suite)

### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	3 050 545	2 359 256
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(128 106)	(133 332)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(118 821)	(106 181)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	6 560	2 641
Ajustements des immobilisations	(2 390)	(1 530)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	671	4 863
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(21 603)	(37 920)
Diminution (augmentation) de provision pour indemnités de départ	(200)	3 186
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	430	(8 272)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(10 932)	(1 337)
Diminution (augmentation) des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations non imputées aux autorisations	(539)	(673)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	2 229	6 054
Ajustement des créateurs des exercices antérieurs	2 960	4 527
Dépense pour mauvaises créances	(175)	(329)
Perte sur dépréciation	-	(5 114)
Autres charges qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(1 827)	(641)
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(271 743)	(274 058)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	211 140	163 974
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	30 043	28 736
Augmentation (diminution) des pièces de rechange	15	894
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 488)	(69)
Autres	732	919
Total des postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	240 442	194 454
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>3 019 244</b>	<b>2 279 652</b>

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**3. Autorisations parlementaires (suite)**

**(b) Autorisations fournies et utilisées <sup>(1)</sup>**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>Autorisations fournies :</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 260 092	909 946
Crédit 5 – Dépenses en capital	288 069	161 695
Crédit 10 – Subventions et contributions	2 538 050	2 267 873
Montants législatifs	183 421	185 986
Total des autorisations fournies	<u>4 269 632</u>	<u>3 525 500</u>
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(6 740)	(3 816)
Périmées : Dépenses de fonctionnement	(234 332)	(52 235)
Périmées : Dépenses en capital	(124 169)	(60 708)
Périmées : Subventions et contributions	(885 147)	(1 129 089)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u>3 019 244</u></b>	<b><u>2 279 652</u></b>

<sup>(1)</sup> Les autorisations périmées représentent les excédents à la fin de l'exercice ainsi que les affectations bloquées qui seront reportés aux années futures.

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de Transports Canada.

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	38 136	15 850
Crédoiteurs – parties externes	678 122	610 509
Total des crédoiteurs	<u>716 258</u>	<u>626 359</u>
Charges à payer	77 799	67 488
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b><u>794 057</u></b>	<b><u>693 847</u></b>

**5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Passifs d'assainissement bruts pour les sites contaminés	291 418	269 815
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	15 960	22 393
<b>Total du passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</b>	<b><u>307 378</u></b>	<b><u>292 208</u></b>

## TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### 5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

#### (a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Transports Canada a relevé environ 247 sites (255 sites en 2022-2023) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, Transports Canada en a recensé environ 122 sites (132 sites en 2022-2023) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 281 951 milliers de dollars (259 012 milliers de dollars en 2022-2023) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

En outre, un modèle statistique est appliqué à un groupe de sites non évalués afin d'estimer le nombre de sites susceptibles d'être sujet à l'assainissement et les dépenses associées en fonction d'examen des coûts actuels et historiques. Parmi les 44 sites non évalués (43 sites en 2022-2023), le modèle prévoyait que 26 sites (24 sites en 2022-2023) seraient finalement remédiés à un coût estimatif de 9 468 milliers de dollars (10 803 milliers de dollars en 2022-2023).

La combinaison de ces deux estimations de passif, totalisant 291 418 milliers de dollars (269 815 milliers de dollars en 2022-2023), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 99 sites restants (99 sites en 2022-2023). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Transports Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ces passifs par nature et source et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2024 et du 31 mars 2023. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2023). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2024 vont de 4,53 % (4,50 % en 2022-2023) pour les emprunts qui échoient à 1 an à 3,29 % (3,01 % en 2022-2023) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

De plus, 9 sites ont été fermés durant l'année (10 sites en 2022-2023), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)**

La nature et la source du passif								
Nature et source	2024				2023			
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives
			(en milliers de dollars)				(en milliers de dollars)	
Sites militaires et anciens sites militaires <sup>(1)</sup>	3	3	216	232	3	3	402	429
Pratiques relatives aux combustibles <sup>(2)</sup>	60	30	25 406	27 849	60	31	15 360	17 205
Décharges <sup>(3)</sup>	16	12	15 433	17 649	17	12	15 662	18 309
Actif de génie / Transport aérien et terrestre <sup>(4)</sup>	53	50	43 142	49 204	55	51	45 760	52 040
Installations maritimes / Sites aquatiques <sup>(5)</sup>	47	29	193 550	218 076	50	30	180 972	206 324
Bureaux <sup>(6)</sup>	5	2	6 928	8 290	4	2	4 434	5 216
Autres <sup>(7)</sup>	63	22	6 743	7 945	66	27	7 225	8 274
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>148</b>	<b>291 418</b>	<b>329 245</b>	<b>255</b>	<b>156</b>	<b>269 815</b>	<b>307 797</b>

1. Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

2. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

3. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

4. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tels qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.

5. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

6. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent de multiples sources de contamination.

7. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)**

**(b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le Ministère a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments et des activités de mise hors service concernant des réservoirs de stockage de combustibles.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des obligations liées à la mise hors service des immobilisations peuvent entraîner des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations additionnels.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	<b>2024</b>		<b>2023</b>	
	(en milliers de dollars)			
	<b>Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments</b>	<b>Réservoirs de stockage de combustibles</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Solde d'ouverture	16 650	5 743	22 393	21 294
Révisions des estimations	(4 194)	(2 778)	(6 972)	426
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	437	102	539	673
Solde de clôture	<b>12 893</b>	<b>3 067</b>	<b>15 960</b>	<b>22 393</b>

1. La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus comprenant le passif s'élèvent à 31 896 milliers de dollars (43 476 milliers de dollars au 31 mars 2023). Les recouvrements estimés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élevaient à 0 dollar à la fin de l'année (0 dollar en 2023).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Taux moyen pondéré d'actualisation	3,44 – 3,51 %	3,01 – 3,13 %
Période d'actualisation et moment du règlement	1 à 30 ans	1 à 30 ans
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,00 %

**6. Revenus reportés**

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>Ententes relatives aux frais partagés *</b>		
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>356</b>	<b>1 978</b>
Montants reçus	1 846	905
Revenus constatés	(2 150)	(2 527)
<b>Solde de clôture</b>	<b>52</b>	<b>356</b>
<b>Autres</b>		
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>3 594</b>	<b>1 524</b>
Montants reçus	3 872	3 272
Revenus constatés	(3 077)	(1 202)
<b>Solde de clôture</b>	<b>4 389</b>	<b>3 594</b>
<b>Solde de clôture net</b>	<b>4 441</b>	<b>3 950</b>

\* Une entente relative aux frais partagés est une entreprise commune selon laquelle les parties concernées acceptent de participer à l'exécution d'un projet. Le projet peut comprendre le partage de ressources et l'achat de biens et services. Transports Canada utilise des ententes relatives aux frais partagés avec d'autres organisations privées ou gouvernementales.

**7. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées**

Aux termes de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, le gouvernement du Canada a conclu en 1992 un contrat de location-acquisition à long terme et doit verser une subvention annuelle de 41 900 milliers de dollars, indexée au taux d'inflation annuel, à Strait Crossing Finance Inc., une société détenue à cent pour cent par la province du Nouveau-Brunswick, pour la construction du pont de la Confédération.

Les paiements annuels faits par Transports Canada sont dus le 1<sup>er</sup> avril et serviront à rembourser un montant de 661 543 milliers de dollars en obligations, à un taux réel de 4,5 %, émises en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. pour financer la construction du pont. Les paiements annuels effectués par Transports Canada ont commencé en 1997 et se poursuivront jusqu'en 2033. À cette date, la propriété du pont sera transférée au gouvernement du Canada.

Le 1<sup>er</sup> avril 2023, un paiement annuel au montant de 77 179 milliers de dollars (72 866 milliers de dollars en 2022-2023) a été effectué. Ce paiement couvre le paiement du capital d'un montant de 30 044 milliers de dollars (28 736 milliers de dollars en 2022-2023), des intérêts d'un montant de 15 130 milliers de dollars (16 438 milliers de dollars en 2022-2023) et un montant de 32 005 milliers de dollars (27 692 milliers de dollars en 2022-2023) représentant l'indexation du paiement selon le taux d'inflation annuel.

**7. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (suite)**

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

Les charges d'intérêts et l'ajustement de l'inflation courus au 31 mars 2024 totalisent respectivement 13 762 milliers de dollars (15 130 milliers de dollars en 2022-2023) et 34 212 milliers de dollars (32 005 milliers de dollars en 2022-2023).

Transports Canada a une obligation de 302 296 milliers de dollars au 31 mars 2024 (332 339 milliers de dollars au 31 mars 2023) en vertu du contrat de location-acquisition, représentant la valeur actuelle des paiements futurs calculés selon un taux d'intérêt implicite de 6,06 % au moment de la signature du contrat.

Les obligations reliées aux exercices à venir s'établissent comme suit :

	<b>2024</b>
	(en milliers de dollars)
2025	67 819
2026	68 844
2027	69 884
2028	70 940
2029	72 011
2030 et les exercices ultérieurs	235 196
Total des futurs versements minimaux en vertu du contrat de location-acquisition	584 694
Moins : intérêts théoriques (6,06 %)	(282 398)
<b>Solde des obligations au titre des immobilisations corporelles louées</b>	<b>302 296</b>

**8. Avantages sociaux futurs**

**(a) Prestations de retraite**

Les employés de Transports Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada / Régime de rentes du Québec et sont indexés en fonction de l'inflation.

Tant les employés que Transports Canada versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023-2024 s'élève à 98 746 milliers de dollars (83 867 milliers de dollars en 2022-2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2022-2023) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2022-2023) les cotisations des employés.

La responsabilité de Transports Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

**8. Avantages sociaux futurs (suite)**

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**(b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés de Transports Canada étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2024, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice</b>	<b>13 290</b>	<b>16 476</b>
Charge pour l'exercice	1 743	(722)
Prestations versées pendant l'exercice	(1 738)	(2 464)
<b>Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice</b>	<b>13 295</b>	<b>13 290</b>

**9. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Transports Canada :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	11 425	15 146
Débiteurs – parties externes	163 300	170 141
Avances aux employés	2 377	3 707
Sous-total	177 102	188 994
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(1 306)	(1 152)
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>175 796</b>	<b>187 842</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(163 361)	(176 592)
<b>Débiteurs nets</b>	<b>12 435</b>	<b>11 250</b>

**9. Débiteurs et avances (suite)**

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette:

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	159 186	166 310
Nombre de jours de retard		
1 à 30	1 135	1 163
31 à 60	383	577
61 à 90	240	186
91 à 365	931	115
Plus de 365	1 425	1 790
<b>Total partiel</b>	<b>163 300</b>	<b>170 141</b>
Moins: Provision pour moins-value	(1 306)	(1 152)
<b>Total</b>	<b>161 994</b>	<b>168 989</b>

**10. Prêts**

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts de Transports Canada :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Prêts – Port de Victoria	2 202	2 097
Prêts – Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent	174	174
Sous-total	2 376	2 271
Moins : provision pour irrécouvrabilité	(174)	(174)
<b>Prêts bruts</b>	<b>2 202</b>	<b>2 097</b>
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(2 202)	(2 097)
<b>Prêts nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**(a) Prêt consenti au Port de Victoria**

Le prêt du port de Victoria se rapporte à la vente d'une parcelle de terrain du port au montant de 2 578 milliers de dollars, remboursable initialement sur une période de 15 ans, avec le versement final prévu pour le 9 mai 2020. Pendant l'année 2020-2021, une prolongation de la période du remboursement a été accordée, visant à ce que le versement final soit reçu pendant l'exercice 2023-2024. Un ajustement de 104 milliers de dollars a été fait au solde pour prendre en considération les frais d'intérêts supplémentaires en vue de la période de remboursement prolongée. Le dernier paiement reçu remonte à l'exercice 2022-2023 pour un montant de 43 milliers de dollars. Des négociations sont présentement en cours concernant le versement final.

**TRANSPORTS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**10. Prêts (suite)**

**(b) Prêt consenti à la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

Le compte de portefeuille de prêts de la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a été établi conformément au paragraphe 80(1) de la *Loi maritime du Canada*. Selon une entente entre Transports Canada et la Corporation, les prêts gérés antérieurement par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent seront gérés dorénavant par la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Les remboursements de ces prêts sont inscrits à ce compte. Une provision pour irrécouvrabilité a été enregistrée pour le solde du prêt étant donné l'incertitude sur le recouvrement des sommes dues.

**11. Pièces de rechange**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	(en milliers de dollars)	
Pièces de rechange	15 292	15 277
<b>Total des pièces de rechange</b>	<b>15 292</b>	<b>15 277</b>

Le coût des pièces de rechange utilisés constaté comme une charge dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffrent à 5 230 milliers de dollars pour 2023-2024 (6 483 milliers de dollars en 2022-2023).

**12. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Pont de la Confédération *	100 ans
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	Conditions du bail
Bâtiments	20 à 40 ans
Travaux et infrastructures	10 à 60 ans
Améliorations locatives	Conditions du bail
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 7 ans
Navires et embarcations	10 à 35 ans
Aéronefs	6 à 20 ans
Véhicules automobiles	6 à 35 ans

\* Le Pont de la Confédération est capitalisé puisque le titre de propriété sera transféré au gouvernement du Canada à la fin du contrat de location-acquisition à long terme en 2033. Veuillez-vous référer à la note 7 pour de l'information concernant le contrat de location-acquisition.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

## TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### 12. Immobilisations corporelles (suite)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (a)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (a)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2024	2023
(en milliers de dollars)												
Terrains <sup>(1) (5)</sup>	203 495	-	1 814	-	205 309	-	-	-	-	-	205 309	203 495
Pont de la Confédération	818 820	-	-	-	818 820	211 528	8 188	-	-	219 716	599 104	607 292
Bâtiments <sup>(2) (6)</sup>	903 047	620	781	8	904 440	669 090	15 013	94	8	684 189	220 251	233 957
Travaux et infrastructures <sup>(3) (7)</sup>	3 611 552	39 381	41 802	1 465	3 691 270	2 329 495	58 880	(437)	360	2 387 578	1 303 692	1 282 057
Améliorations locatives	52 048	-	2 734	625	54 157	20 623	1 945	488	469	22 587	31 570	31 425
Matériel et outillage <sup>(4) (8)</sup>	202 251	5 718	513	2 931	205 551	128 041	5 967	(542)	2 890	130 576	74 975	74 210
Matériel informatique	8 675	-	-	69	8 606	3 368	475	(153)	62	3 628	4 978	5 307
Logiciel informatique	213 046	-	27 391	-	240 437	194 772	22 992	(28)	-	217 736	22 701	18 274
Navires et embarcations	282 704	2 138	-	8 816	276 026	77 515	5 047	8	8 658	73 912	202 114	205 189
Aéronefs	182 058	8 915	4 275	38	195 210	137 551	4 846	-	16	142 381	52 829	44 507
Véhicules automobiles	221 327	5 017	902	24 724	202 522	181 016	4 753	2 029	22 058	165 740	36 782	40 311
Immobilisations en construction	194 933	149 351	(85 764)	-	258 520	-	-	-	-	-	258 520	194 933
<b>Total</b>	<b>6 893 956</b>	<b>211 140</b>	<b>(5 552)</b>	<b>38 676</b>	<b>7 060 868</b>	<b>3 952 999</b>	<b>128 106</b>	<b>1 459</b>	<b>34 521</b>	<b>4 048 043</b>	<b>3 012 825</b>	<b>2 940 957</b>

## TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### 12. Immobilisations corporelles (suite)

Les ajustements nets de (4 093) milliers de dollars comprennent des immobilisations corporelles transférées aux autres ministères pour une valeur comptable nette de (11) milliers de dollars (coût de 25 milliers de dollars, amortissement cumulé de 14 milliers de dollars), des immobilisations corporelles transférées de d'autres ministères pour une valeur comptable nette de 2 126 milliers de dollars (coût de 3 621 milliers de dollars, amortissement cumulé de 1 495 milliers de dollars), un ajustement de (6 972) milliers de dollars des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi que d'autres ajustements aux actifs en construction totalisant 764 milliers de dollars.

#### Actifs du Réseau national des aéroports

Les terrains, les bâtiments, les travaux et les infrastructures appartenant à Transports Canada, reliés aux 23 aéroports canadiens constituant les actifs du Réseau national des aéroports, sont inclus dans les montants enregistrés dans le tableau ci-dessus. Les immobilisations corporelles appartenant aux administrations aéroportuaires ne sont pas reflétées dans les présents états financiers.

Transports Canada a loué tous ces aéroports dans le cadre d'ententes d'exploitation à long terme avec des autorités aéroportuaires canadiennes et un gouvernement municipal. Ces accords sont conformes à la *Politique nationale des aéroports* du gouvernement fédéral, aux *Principes de responsabilité envers le public des administrations aéroportuaires canadiennes* et aux *Principes de base régissant la création et l'exploitation des administrations aéroportuaires canadiennes*, qui, en partie, prévoient le transfert des responsabilités relatives à la gestion, aux activités et à l'entretien de certains aéroports au Canada à des administrations aéroportuaires canadiennes.

Transports Canada a le droit de mettre fin aux accords d'exploitation et d'assumer les responsabilités relatives à la gestion, aux activités et à l'entretien des aéroports si les aéroports loués ne sont pas exploités conformément aux modalités de leurs accords d'exploitation respectifs ainsi qu'à la politique et aux principes susmentionnés.

Les valeurs comptabilisées pour les actifs du Réseau national des aéroports des 23 aéroports nationaux sont :

- (1) Une valeur comptable nette de 145 256 milliers de dollars (145 256 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les terrains.
- (2) Une valeur comptable nette de 68 983 milliers de dollars (78 543 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les bâtiments.
- (3) Une valeur comptable nette de 13 508 milliers de dollars (20 794 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les travaux et infrastructures.
- (4) Une valeur comptable nette de 168 milliers de dollars (178 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans le matériel et outillage.

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 12. Immobilisations corporelles (suite)

### Actifs de la Voie maritime du Saint-Laurent

Les terrains, les bâtiments, les travaux et les infrastructures ainsi que les machines et le matériel appartenant à Transports Canada, reliés à la Voie maritime du Saint-Laurent (Voie maritime), sont inclus dans les montants enregistrés dans le tableau ci-dessus. La propriété de ces actifs a été transférée à Transports Canada le 1er octobre 1998 lors de la création de la Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL). L'entente originale de 20 ans conclue avec le gouvernement fédéral qui prenait fin le 31 mars 2018 a été prolongée en 2017 pour une période de 5 ans jusqu'au 31 mars 2023. Elle a ensuite été prolongée pour une période de 5 ans jusqu'au 31 mars 2029. La CGVMSL est responsable de gérer et d'exploiter la Voie maritime et d'entretenir, de réparer, d'acquérir et de remplacer les actifs de la Voie maritime navigable appartenant au gouvernement. Transports Canada est responsable de financer les besoins financiers de la CGVMSL net de ses revenus. En 2023-2024, un montant de 42 791 milliers de dollars du financement annuel fourni a été utilisé afin d'acquérir des immobilisations (59 524 milliers de dollars en 2022-2023). D'autres montants pour financer l'entretien et les réparations mineures sont comptabilisés comme des dépenses de fonctionnement dans l'État des résultats.

Les valeurs comptabilisées pour les actifs de la voie maritime sont :

- (5) Une valeur comptable nette de 22 940 milliers de dollars (22 940 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les terrains.
- (6) Une valeur comptable nette de 22 013 milliers de dollars (22 190 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les bâtiments.
- (7) Une valeur comptable nette de 973 686 milliers de dollars (968 696 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans les travaux et infrastructures.
- (8) Une valeur comptable nette de 21 535 milliers de dollars (19 555 milliers de dollars en 2022-2023) incluse dans le matériel et outillage.

## 13. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette de Transports Canada est réservée et affectée à des fins déterminées. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Transports Canada possède trois comptes qui relèvent de cette catégorie :

### **(a) Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires (CIDPHN) :**

La Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires (la Caisse) a été créée aux termes du paragraphe 2001, ch.6 de la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* (antérieurement la *Loi sur la marine marchande du Canada*), afin de consigner le versement des droits de tonnage pour le mazout transporté par des navires dans les eaux canadiennes. Les réclamations découlant de la pollution du milieu marin, les droits de l'administrateur de la Caisse et les charges associées au contrôle de la pollution par les hydrocarbures sont financés à partir de la Caisse. Des informations supplémentaires concernant la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires se trouvent sur le site Web de la Caisse.

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 13. Situation financière nette ministérielle (suite)

### (b) Amendes associées au transport des marchandises dangereuses :

Le compte Amendes associées au transport des marchandises dangereuses a été créé aux termes de la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses de 1992* et de la réglementation afférente afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en vertu de la Loi. Le solde du compte doit être utilisé pour le financement du programme.

### (c) Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées (CIAFMD) :

La Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées a été établie en vertu de la *Loi sur la sécurité et l'imputabilité en matière ferroviaire* afin de créer un fonds d'indemnisation pour couvrir les pertes, dommages et frais résultant d'un accident ferroviaire impliquant du pétrole brut ou d'autres marchandises désignées, qui excèdent la couverture minimale d'assurance responsabilité. Ce compte est financé par une contribution sur les expéditions de pétrole brut par voie ferroviaire.

Les activités engagées durant l'année dans les comptes sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	(en milliers de dollars)	
<b>Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires</b>		
Solde, début de l'exercice	420 708	411 675
Revenus	14 623	11 698
Charges	(5 691)	(2 665)
Solde, fin de l'exercice	<u>429 640</u>	<u>420 708</u>
<b>Amendes associées au transport des marchandises dangereuses</b>		
Solde, début de l'exercice	3 716	4 221
Revenus	45	45
Charges	(513)	(550)
Solde, fin de l'exercice	<u>3 248</u>	<u>3 716</u>
<b>Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées</b>		
Solde, début de l'exercice	100 683	92 478
Revenus	6 984	9 295
Charges	(1 304)	(1 090)
Solde, fin de l'exercice	<u>106 363</u>	<u>100 683</u>
Solde total, fin de l'exercice	<u>539 251</u>	<u>525 107</u>
Fonds non réservés	1 572 224	1 492 266
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	<u><u>2 111 475</u></u>	<u><u>2 017 373</u></u>

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 14. Obligations contractuelles et droits contractuels

### (a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Transports Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels Transports Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029 et ultérieurs</b>	<b>Total</b>
	(en milliers de dollars)					
Paiements de transfert	1 195 021	881 208	461 512	221 092	89 159	2 847 992
Autres biens et services	32 080	89 069	33 223	32 930	33 440	220 742
Immobilisations corporelles	85 930	111 230	109 890	113 220	116 010	536 280
<b>Total</b>	<b>1 313 031</b>	<b>1 081 507</b>	<b>604 625</b>	<b>367 242</b>	<b>238 609</b>	<b>3 605 014</b>

### (b) Droits contractuels

Les activités de Transports Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens telles que les aéroports et les wagons-trémies. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours des cinq prochains exercices et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables. Les revenus futurs pour les exercices au-delà de cinq ans n'ont pas été estimés en raison de l'incertitude des projections.

	<b>Locations de biens</b>
	(en milliers de dollars)
2025	516 721
2026	544 894
2027	566 465
2028	582 885
2029	594 543
<b>Total</b>	<b>2 805 508</b>

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 15. Passifs éventuels et actifs éventuels

### (a) Passifs éventuels

Les éléments des passifs éventuels surviennent dans le cours normal des activités et leur dénouement est inconnu.

#### Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès de Transports Canada dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, alors que d'autres ne le sont pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Transports Canada a enregistré une provision de 32 346 milliers de dollars (32 776 milliers de dollars en 2022-2023) pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable par la direction s'élèvent à environ 23 793 milliers de dollars au 31 mars 2024 (23 981 milliers de dollars en 2022-2023). Transports Canada n'a pas de réclamation et litige avec apparentés au 31 mars 2024.

### (b) Actifs éventuels

Transports Canada a déterminé qu'il n'y a pas d'actifs éventuels qui nécessitent la divulgation dans ces états financiers.

### (c) Passifs environnementaux

Transports Canada a divulgué un passif éventuel s'élevant à 560 milliers de dollars pour 2 sites (560 milliers de dollars en 2022-2023 pour 2 sites) dont Transports Canada a établi qu'il n'est pas directement responsable et dont il n'accepte pas la responsabilité. Toutefois, il demeure une incertitude relativement à la responsabilité de Transports Canada.

## 16. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Transports Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes, ainsi que les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Transports Canada conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Toutes les transactions importantes avec des parties apparentées ont été traitées à des valeurs correspondant à une transaction sans lien de dépendance.

### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Transports Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à leur valeur comptable comme suit dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle de Transports Canada :

## 16. Opérations entre apparentés (suite)

2024

2023

## TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	(en milliers de dollars)	
Locaux à bureaux	46 864	45 052
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	66 325	55 046
Services juridiques	3 777	4 189
Indemnisation des accidentés du travail	1 855	1 894
<b>Total</b>	<b>118 821</b>	<b>106 181</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle de Transports Canada.

### (b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères

#### (i) Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF)

En vertu d'un protocole d'entente signé le 31 janvier 2003 avec Infrastructure Canada, Transports Canada administre le FCIS et le FIF. Durant l'exercice, Transports Canada n'a engagé aucune charge (20 192 dollars en 2022-2023) pour les FCIS, et a engagé des charges de 1 893 milliers de dollars (aucune charge en 2022-2023) pour le FIF, pour le compte d'Infrastructure Canada. Ces charges sont constatées dans les états financiers d'Infrastructure Canada et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

#### (ii) Fonds Chantier Canada (FCC)

En vertu d'un protocole d'entente signé le 25 avril 2008 avec Infrastructure Canada, Transports Canada administre le FCC. Durant l'exercice, Transports Canada a engagé des charges de 12 796 milliers de dollars comparativement à 90 291 milliers de dollars en 2022-2023 pour le compte d'Infrastructure Canada. Ces charges sont constatées dans les états financiers d'Infrastructure Canada et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

## 16. Opérations entre apparentés (suite)

## TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

### (c) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	(en milliers de dollars)	
Charges <sup>(1)</sup>	115 345	97 339
Revenus <sup>(2)</sup>	69 385	70 845

Les charges et les revenus inscrits à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

- (1) Les dépenses sont principalement reliées aux charges de fonctionnement, ainsi qu'aux réclamations pour pollution et charges de fonds de la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires.
- (2) Les revenus sont principalement reliés aux services de nature réglementaire et non réglementaire, les transferts directs d'intérêts pour la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires et la Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées, la location et utilisation de biens publics, ainsi que les ventes de biens et de produits d'information.

### 17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de Transports Canada et suit les mêmes conventions comptables décrites dans le Sommaire des principales conventions comptables à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

## 17. Information sectorielle (suite)

	Un réseau de transport sécuritaire et sûr	Un réseau de transport efficace	Un réseau de transport écologique et novateur	Services Internes	Comptes à fins déterminées (note 13)	2024 Total	2023 Total
(en milliers de dollars)							
Charges de fonctionnement							
Salaire et avantages sociaux des employés	495 276	93 021	122 267	212 858	-	923 422	770 547
Services professionnels et spécialisés	32 622	88 516	70 238	57 850	-	249 226	212 077
Amortissement des immobilisations corporelles	13 162	90 551	8 846	15 547	-	128 106	133 332
Intérêts et ajustement de l'inflation sur les contrats de locations-acquisitions	-	47 974	-	-	-	47 974	47 135
Installation	24 213	4 671	6 195	11 785	-	46 864	45 052
Réparation et entretien de l'équipement	17 984	7 290	8 822	12 608	-	46 704	48 442
Voyages et déménagements	16 815	2 036	5 125	1 497	-	25 473	21 181
Locations	6 132	800	2 265	12 346	-	21 543	15 922
Augmentation (diminution) des passifs environnementaux	-	-	21 603	-	-	21 603	37 920
Services publics, fournitures et approvisionnements	9 458	4 271	2 906	1 177	-	17 812	20 319
Services d'information – communications	2 878	5 036	2 285	598	-	10 797	6 988
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	530	8 311	906	809	-	10 556	11 007
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	-	8 485	-	-	-	8 485	(1 421)
Comptes à fins déterminées	-	-	-	-	7 509	7 509	4 305
Reclassification des projets en cours terminés	-	1 959	-	-	-	1 959	1 066
Télécommunications	835	75	532	35	-	1 477	1 266
Frais d'affranchissement	850	84	110	302	-	1 346	1 525
Augmentation (diminution) des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	539	-	539	673
Augmentation (diminution) des passifs éventuels	-	-	430	-	-	430	8 272
Domages et autres réclamations contre la couronne	31	200	2	75	-	308	(2 023)
Perte sur dépréciation	-	-	-	-	-	-	5 114
Autres	92	7 526	117	47	-	7 782	734
Perte (gain) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	89	(6 305)	179	(523)	-	(6 560)	(2 641)
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	-	-	-	(7 509)	(7 509)	(4 305)
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>620 967</b>	<b>364 501</b>	<b>252 828</b>	<b>327 550</b>	<b>-</b>	<b>1 565 846</b>	<b>1 382 487</b>

## 17. Information sectorielle (suite)

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Un réseau de transport sécuritaire et sûr	Un réseau de transport efficace	Un réseau de transport écologique et novateur	Services internes	Comptes à fins déterminées (note 13)	2024 Total	2023 Total
(en milliers de dollars)							
Paiements de transfert							
Industrie	26 965	159 463	696 149	-	-	882 577	382 299
Autres ordres de gouvernement au Canada	24 741	335 730	10 320	-	-	370 791	219 095
Organismes sans but lucratif	3 134	305 050	21 209	-	-	329 393	464 730
Autres pays et organisations internationales	193	-	150	-	-	343	242
Particuliers	20	60	-	-	-	80	100
Total des paiements de transfert	55 053	800 303	727 828	-	-	1 583 184	1 066 466
Total des charges	676 020	1 164 804	980 656	327 550	-	3 149 030	2 448 953
Revenus							
Locations de biens	-	494 773	-	530	-	495 303	419 199
Maintenance d'aéronefs et services de vol	47 833	-	-	-	-	47 833	49 452
Revenus de surveillance et d'application de la loi	26 421	121	28	-	-	26 570	22 212
Comptes à fins déterminées	-	-	-	-	21 652	21 652	21 038
Locations et concessions	2 964	14 210	666	730	-	18 570	18 854
Droits chargés aux utilisateurs des installations de transport	-	14 315	-	-	-	14 315	13 137
Autres	6 955	32 915	1 976	298	-	42 144	37 669
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(8 609)	(534 191)	(2 670)	(780)	(21 652)	(567 902)	(491 864)
Total des revenus	75 564	22 143	-	778	-	98 485	89 697
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>600 456</b>	<b>1 142 661</b>	<b>980 656</b>	<b>326 772</b>	<b>-</b>	<b>3 050 545</b>	<b>2 359 256</b>

# TRANSPORTS CANADA

Notes aux états financiers (*non auditées*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

## 18. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.